

BFE Equitation Éthologique 1 (à Vienne (38))

OBJECTIFS

Le titulaire du « Brevet Fédéral d'encadrement d'Équitation Éthologique (EE) de niveau 1 » sera capable de

- Conduire un projet, des progressions, des séances d'initiation à l'EE à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs 1 et 2,
- Préparer ses séances d'initiation à l'EE à pied,
- Animer ses séances d'initiation à l'EE à pied en veillant à la sécurité,
- Initier à la découverte du rapport homme/cheval en veillant à la sécurité,
- Éduquer le public au bien être de l'animal en veillant à la sécurité,
- Participer à la mise en œuvre des techniques d'EE à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être,
- Prendre en compte le bien-être de la cavalerie du centre équestre au box et à pied,
- Utiliser des techniques à pied respectueuses de l'animal,
- Prendre en compte le comportement du cheval pour inter agir avec lui.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une licence fédérale en cours de validité ET 18 ans révolus,
- Être en possession :
 - * d'un diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant d'équitation (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, ATE, CQP, BAPAAT, BAP, Animateur Poney, Animateur Assistant d'Equitation)
 - * **des Savoirs Éthologiques 1 à 3**

INTERVENANTE

Laurence CAUPIN
Experte fédérale Equitation
Éthologique.
(Titulaire BFE EE3 et BEES2)



8 jours de
formation, dont
1 à distance

27/03/2023
début de formation

56 heures
de formation

23/05/23
fin de formation

CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

- ✓ **OT1** Animer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs 1 et 2,
- OT2** Mettre en œuvre des techniques d'équitation éthologique à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être,
- OT3** Mobiliser les connaissances relatives à l'observation du comportement du cheval et ses particularités.

Règlement disponible sur notre site internet ou en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://metiers.ffe.com/formations-continues/#BFEEE>

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

- ✓ Apports théoriques
- Mise en pratique à pied et à cheval

CERTIFICATION

- ✓ L'examen est structuré en 3 unités capitalisables (UC) constitutive du diplôme. Chaque UC est validé en termes d'Acquis ou Non Acquis et validée indépendamment l'une de l'autre.
- Le candidat doit acquérir l'ensemble des Unités Capitalisables pour obtenir l'examen. En cas d'échec partiel, il peut conserver le bénéfice de la ou des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans.

APRES LA FORMATION

- ✓ Vous pourrez accéder au BFE Equitation Éthologique Niveau 2 et dispenser les savoirs 1 et 2 en équitation éthologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION et SUIVI

- ✓ Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses,
- Attestation de fin de formation,
- Épreuves certificatives,
- Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

LES + DE LA FORMATION

- ✓ Infrastructures d'accueil de qualité,

HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

formation.ara@cre.ffe.com

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

www.centredeformation-creara.com

Indicateurs de satisfaction à venir
1^{ere} session 1^{er} trimestre 2023



LIEU et DATES DE FORMATION

Centre équestre de Couzon, Chemin de la Petite Rente, 38200 Vienne.

27 et 28 mars 2023

~~3 et 4 avril 2023~~

2,9,15,16,22, et 23 mai 2023

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Compléter le formulaire d'inscription en ligne : [S'inscrire](#)

Nombre de places : 6 mini, 12 maxi

Signature d'une convention de formation

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



TARIFS

De 1200 à 1400 € net de taxe pour les 6 journées de formation

(Hors frais d'hébergement et de restauration) Frais d'examens non comris.

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :

- VIVEA pour les dirigeants et conjoints collaborateurs 1400 euros (100% pris en charge),
- OCAPIAT pour les salariés 1200 euros (pris en charge à hauteur de 45% : des frais de formation + frais salariaux base 12 euros/heure), soit $(1200*0,45)+(12*56*0,45)= 540+302,4= 842,40$ euros, soit un reste à charge de 357,60 euros.

👉 A compter du 1^{er}/01/2023, la demande de prise en charge doit être déposée AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.

- AGEFICE : Pour les indépendants, 1200 euros, possibilités de financement en partie selon votre contribution CFP (Contribution à la Formation Professionnelle) Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation.
- Autres financements : envoyer une demande à formation.ara@cre.fe.com



CONTACT

Corinne BARES

Tel : **06.29.96.06.06** Mail formation.ara@cre.ffe.com

Centre de formation (CFA-CFC)

Comité Régional d'Équitation A-RA

Maison Régionale des Sports, 68 avenue Tony Garnier CS 21001
69304 Lyon cedex 07

Numéro UAI : 0 0114 60 G / Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.